

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres : 22

En Exercice : 22

Présents : 15

Votants : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un,
Le 30 septembre à 17h00

Le Comité Syndical

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes de Panzoult sous la présidence de **Monsieur Gilles MORTIER**

Date de convocation : 24/09/2021

OBJET :

**Candidature LEADER
2023-2029**

PRESENTS :

MMES Isabelle RAIMOND-PAVERO - Sophie LAGREE - Aurélie GASNIER-ROCHER - MM. Gilles MORTIER - Christian PIMBERT - Didier GODOY - Claude BORDIER - Serge MOREAU - Etienne MARTEGOUTTE - Thierry BRUNET - Francis DESBOURDES - Denis MOUTARDIER - Denis FOUCHE - Paul TULASNE - Pascal BLANCHARD

Absents excusés avec procuration :

Christophe BAUDRY représenté par Gilles MORTIER

Absents excusés :

Nadège ARNAULT - Florence BOULLIER - Jean Luc DUPONT - Franck CHARTIER - Laurent RAINEAU - Michel CHAMPIGNY

Le programme LEADER du Chinonais actuel s'achèvera le 31 décembre 2022.

La Région Centre-Val de Loire, autorité de gestion du dispositif, a envisagé une procédure de candidature en deux temps pour le prochain programme : appel à manifestation d'intérêt d'ici la fin 2021 et appel à projet au printemps 2022.

Le Président souhaite que le débat puisse être lancé pour se positionner sur l'intérêt d'un futur programme et l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement local. L'ensemble des membres présents s'exprime en faveur de l'élaboration d'un nouveau programme.

Le Président indique, qu'à la suite de réflexions menées avec le référent du bureau du Pays sur les questions européennes, la thématique centrale pourrait être celle des services de proximité déclinée sous plusieurs domaines : mobilité, vieillissement, habitat, services à la personne, alimentation, santé, attractivité des jeunes, etc.

Le débat fait ressortir une préoccupation majeure : Amélioration de la qualité de vie sur le territoire pour faciliter, voire encourager et pérenniser l'installation des jeunes et des familles.

Envoyé en préfecture le 24/11/2021

Reçu en préfecture le 24/11/2021

Affiché le

ID : 037-253752968-20210930-2021039-DE



Le comité syndical valide à l'unanimité :

L'intérêt d'élaborer un nouveau programme LEADER pour le territoire du Pays du Chinonais ;

L'importance de privilégier une thématique suffisamment ouverte qui puisse soutenir une multitude d'initiatives innovantes ;

La nécessité de développer une stratégie de développement local qui prenne en considération les projets de territoire portés par les EPCI, les communes et les acteurs privés ;

La méthodologie de construction de la candidature qui devra mettre en œuvre des réunions de concertation avec les acteurs concernés et le comité de programmation LEADER existant. Le conseil de développement sera également saisi pour enrichir le plan d'actions envisagé.

Pour extrait conforme,
Le Président

Gilles MORTIER